



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE KIMBERLY-
LAMARRE DU CHALET DES LOISIRS DESJARDINS LE 9 MAI 2016 À 18 H**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

3. Direction générale

- 3.1 Autorisation - Dossier sur l'innopérabilité du RCI 2016-074 et 2016-075 de la CMQ
- 3.2 Autorisation de mandat - Aide à la fermeture de l'OBNL Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc.

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 18 h 25.



138-2016

1.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

139-2016

1.4 Ajournement de la séance afin de permettre aux membres du conseil d'analyser plus en détail le dossier du projet de poursuite avec les avocats au dossier.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'ajourner la séance du conseil afin de permettre aux membres du conseil d'analyser plus en détail le dossier du projet de poursuite avec les avocats au dossier.

Ajourner à 18 h 45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

140-2016

1.5 Reprise de la séance

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

De reprendre la séance du conseil du 9 mai 2016 au point 3.1 de l'ordre du jour avec l'ajout du point 3.3 « Autorisation de mandat à la firme National pour l'accompagnement professionnel en communication du dossier de projet de poursuite contre le RCI 2010 et 2016 de la CMQ ».

Reprise de la séance à 19 h 45.

Sont présents :
Tous les membres du conseil sont présents.

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller
François-Bernard Saillant, conseiller
Sylvie Chartier, conseillère
Andy Groskaufmanis, conseiller
Even Mc Hugh, conseiller
Guy Gilbert, conseiller

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

141-2016

3.1 Autorisation - Dossier sur l'innopérabilité du RCI 2016-074 et 2016-075 de la CMQ

ATTENDU l'entrée en vigueur imminente du Règlement de contrôle intérimaire de la CMQ (RCI 2016-074) et de la modification du Règlement de contrôle intérimaire 2010 de la CMQ (RCI 2016-075);

ATTENDU QUE le conseil municipal de Lac-Beauport juge important de répondre à la demande d'information complémentaire du ministère (MAMOT) et qu'elle a des fondements juridiques sérieux pour faire annuler les deux RCI devant les tribunaux;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à transmettre, au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le document "Projet de demande en justice" du dossier de contestation du RCI 2016-074 et 2016-075 de la CMQ.

Que le directeur général rende public le document "Projet de demande en justice" du dossier de contestation du RCI 2016-074 et 2016-075 de la CMQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les conseillers Guy Gilbert et Marc Bertrand s'abstiennent de délibérer et de voter déclarant leur intérêt à titre de président et vice-président de l'organisme.

142-2016

3.2 Autorisation de mandat - Aide à la fermeture de l'OBNL Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

De mandater Langlois Avocats pour exécuter le projet « aide à la fermeture de l'OBNL Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc. » pour un montant maximum de 10 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

143-2016

3.3 Autorisation de mandat - Services professionnels

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

De mandater la firme National pour le mandat d' « accompagnement professionnel en communication du dossier de poursuite contre le RCI 2010 et 2016 de la CMQ » pour un montant maximum de 10 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 19 h 50, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
Aucune

Fin de la période de questions à 19 h 50.



11. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 19 h 50.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier